



COMHAFAT/ATLAFCO

L'Aquaculture en zone COMHAFAT : Un potentiel en quête de valorisation



RAPPORT DE L'ATELIER

INTRODUCTION

1. Du 13 au 15 avril 2017, s'est tenue à M'Diq (Maroc) un atelier sous le thème **''l'Aquaculture en zone COMHAFAT : un potentiel en quête de valorisation''**.
2. Ont participé à cette réunion :
 - Les délégués des Etats membres suivants : Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Gambie, Ghana Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Maroc, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone Sao tomé et Principe, RDC et Togo ;
 - La FAO et UA/BIRA ;
 - Les organisations sous régionales CPCO, COREP et CSRP ;La liste des participants figure en **ANNEXE I**.

CEREMONIE D'OUVERTURE

3. Ouvrant la séance au nom de Monsieur **Kobenan Kouassi ADJOUANI**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT, Monsieur **Bamba VAKARAMOKO** a souhaité la bienvenue à tous les participants.
4. Il a ensuite souligné l'importance de cette réunion et a félicité la COMHAFAT pour cette initiative en faveur du développement durable de l'aquaculture dont le rôle socio-économique n'est plus à démontrer pour les économies des Etats membres.
Il a enfin déclaré ouverts les travaux de cet atelier.
5. Prenant la parole, Madame **Majida MAAROUF**, Directrice de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA) a souhaité la bienvenue aux représentants des pays membres de la COMHAFAT, ainsi qu'aux distingués invités aux travaux de cet atelier.
6. Elle a rappelé que le Maroc pays halieutique, dont la production dépasse le million de tonnes n'échappe pas aux phénomènes qui impactent les ressources marines. Pour rester sur une offre stable, l'aquaculture est une solution. En vue de se conformer aux normes internationales en vigueur, d'encourager les investissements, un cadre juridique spécifique à ce secteur a été promulgué.
7. Intervenant à son tour, Monsieur **Michael HAGE**, représentant de la FAO au Maroc a tout d'abord remercié la COMHAFAT pour l'invitation qui lui a été faite pour participer à cette importante rencontre.
8. Il s'est ensuite félicité de la collaboration qui existe entre la FAO et la COMHAFAT et avec les différents Etats Membres de la COMHAFAT.
9. Après avoir rappelé les actions entreprises par la FAO dans les pays de la région et qui ont un lien avec l'aquaculture, il a souligné que cet atelier va apporter les éléments de

réponse à la question de comment construire collectivement sur le succès de certaines expériences des pays de la COMHAFAT notamment le Ghana et le Nigeria pour engendrer un changement d'échelle dans la toute la région.

10. Monsieur **Abdelouahed BENABBOU**, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, a remercié à travers **MONSIEUR Aziz AKHANNOUCH**, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche du Maroc, les autorités marocaines pour leur appui constant aux activités de la COMHAFAT et leur engagement permanent en faveur de la coopération halieutique en Afrique.
11. Il a rappelé que cet atelier s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la COMHAFAT au titre de l'année 2017 et se veut un cadre de partage de connaissances et d'expériences entre les divers acteurs du secteur aquacole dans les pays de la COMHAFAT. Il a pour objectif de proposer des pistes d'amélioration des stratégies et des plans d'action, déjà mis en œuvre dans certains pays de la région.
12. Il a souligné que le développement d'une aquaculture durable a suscité un énorme espoir pour inscrire définitivement et durablement le secteur d'aquaculture dans une perspective nouvelle capable de contribuer à créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales.
13. Il a rendu un vif hommage à la Côte d'Ivoire pour sa présidence marquée de la COMHAFAT, l'OFCE pour son appui et son accompagnement, et les organisations sous régionales pour leur coopération.
14. La conduite des travaux de l'atelier a été confiée au **Dr. Abdellatif ORBI**, consultant.

ORDRE DU JOUR

15. L'ordre du jour a été discuté et adopté à l'unanimité (**ANNEXE II**).

DEROULEMENT DE TRAVAUX

16. Les travaux se sont déroulés en plénière et selon quatre sessions. Chaque session est composée de présentations suivies d'un débat.
17. **La Première session**, elle a porté sur la politique africaine dans le domaine de l'aquaculture et les mécanismes de soutien mis en place.
Cette session avait pour objectif de faire le bilan des programmes, actions et initiatives dans le domaine de l'aquaculture entreprises en Afrique.
18. La présentation de Madame **Nelly ISYAGI**, de l'UA-BIRA : Après avoir rappelé que le Bureau Interafricain des Ressources Animales est une agence technique spécialisée de la Commission de l'Union africaine, elle a évoqué l'état et les facteurs qui affectent les secteurs africains de la pêche et de l'aquaculture tout en donnant un aperçu sur les initiatives politiques, notamment :
 - Le « cadre politique et la stratégie de réforme pour les pêches et l'aquaculture en Afrique » (PFRS)
 - Economie bleueA la fin de son exposé, elle a énuméré les réalisations et celles planifiées de l'UA-BIRA. Dr **ISYAGI** s'est focalisée sur les actions portant sur la mariculture et sur les opportunités et bénéfices de son développement.

19. Suite à cette présentation, la discussion a porté, à la fois, sur le manque :
 - Des ressources allouées à l'aquaculture ;
 - De concertation et de coordination entre les organismes africains ;
 - De visibilité sur la situation des centres d'excellences.
20. La présentation de Monsieur **Yoshiaki, NAKAMURA**, de l'Agence de Pêche du Japon, a été faite par Monsieur **Atshushi ISHIKAWA** de l'OFCF. Elle a porté sur Stratégies pour l'aquaculture au JAPON.
21. Les participants ont fait le constat que le développement important du secteur de l'aquaculture au Japon est basé sur deux piliers, à savoir une aquaculture traditionnelle et celle industrielle et dont les pays africains pourraient s'inspirer et le prendre comme modèle. Par la même occasion, les participants se sont demandés s'il fallait favoriser une petite aquaculture ou une aquaculture industrielle et moderne.
22. Monsieur **ISHIKAWA** a répondu que le modèle japonais reposait sur la mise en place de petites unités qui en se modernisant par l'utilisation de nouvelles technologies et les bonnes pratiques finissent par devenir des unités industrielles et modernes produisant plus et avec une meilleure qualité.
23. **La Deuxième session** a porté sur l'état des lieux de l'aquaculture dans les pays membres de la COMHAFAT.
24. La présentation de Monsieur **Jérôme LAZARD** intitulée « *La pisciculture en Afrique subsaharienne : un potentiel en quête de valorisation* » :

La pisciculture en Afrique sub-saharienne, contrairement à d'autres régions du monde, est d'implantation récente. Elle date de l'après seconde guerre mondiale et a été implantée à marches forcées par les administrations coloniales dans les différents territoires avec pour premier objectif d'améliorer la ration alimentaire en protéines animales des pisciculteurs et de leur famille. Cet élan se heurtera à des obstacles d'ordres biotechnique (méconnaissance des techniques d'élevage d'espèces dont les paramètres biologiques n'étaient pas maîtrisés) et socio-économique car la force de travail exigée pour la construction des étangs et la conduite des élevages ne pouvait être gratifiée d'une simple amélioration du régime alimentaire. La décennie 1960 fut celle de l'abandon généralisé de cette activité. Avec l'aide massive des divers bailleurs de fonds dans le domaine du développement rural en Afrique noire dans les années 1970 et 1980, la pisciculture, dont les stratégies de développement n'avaient fait l'objet d'aucune réelle réflexion, bénéficia de financements conséquents. La recherche et les actions pilotes de R&D furent particulièrement bien dotées et de nombreux résultats furent obtenus sur les systèmes d'élevage en étang mais les projets de développement que l'on vit « proliférer » à travers toute l'Afrique subsaharienne n'eurent par contre, que des impacts très limités.
25. Le contexte des années 2000 a été marqué par des événements susceptibles, plus que tous les projets conduits jusqu'alors, d'avoir un impact fort et durable sur le développement de la pisciculture en Afrique subsaharienne. Il s'agit des marchés nationaux et régionaux très demandeurs avec des prix en augmentation sensible, de la première dynamique endogène réussie de développement d'une filière piscicole au Nigeria, et enfin de l'implantation d'entreprises aquacoles commerciales. Ces dernières sont susceptibles de jouer aujourd'hui le rôle de force motrice. Leur succès est une nécessité absolue après ces décennies d'échecs. Ce succès ne se fera pas isolé du reste

d'un tissu aquacole à bâtir ensemble par toutes les parties prenantes avec un secteur public investi de son rôle originel.

26. Pour Monsieur **J. Lazard**, les clés de la réussite de l'aquaculture dans les pays africains se résument en :

- Professionnalisme
- Technicité
- Gouvernance
- Management

27. **La Troisième session** est une table ronde qui a porté sur l'Analyse des forces et des faiblesses de l'aquaculture africaine.

28. Présentation de Monsieur **Abdellatif ORBI** intitulée « Synthèse des politiques de développement nationales » :

Bien que tous les pays aient mis en place des politiques de développement de l'aquaculture et que la majorité des pays ait promulgué des lois pour promouvoir le secteur aquacole, celui-ci reste embryonnaire. Deux pays de la zone COMHAFAT se distinguent cependant : le Nigéria, avec une production de 316 727 tonnes et le Ghana avec une production de 44 610 tonnes.

Le poisson d'eau douce constitue l'essentiel de la production aquacole dans la plupart des pays africains de la zone COMHAFAT. Les espèces concernées sont le tilapia et le poisson chat.

Le Maroc et le Sénégal sont les seuls pays de la zone COMHAFAT qui ont une production aquacole marine qui ne dépasse guère 500 tonnes).

Les politiques de développement des pays de la COMHAFAT ont été analysées selon le niveau de développement de l'aquaculture. Cette analyse suggère de classer ces pays en 4 groupes :

- Le 1^{er} groupe qui cherche une voie de développement de l'aquaculture mais n'arrive pas à identifier les types d'aquaculture idoines et les marchés correspondants.
- Le 2^{ème} groupe qui a développé des politiques de développement mais sa production aquacole n'arrive pas à décoller.
- Le 3^{ème} qui a trouvé son chemin de développement mais sa production aquacole n'arrive pas à trouver un rythme de croissance et qui est à la recherche d'un nouveau souffle.

29. La présentation de Monsieur **Denis GASNIER** intitulée « L'aquaculture en Afrique : réalités, contraintes et développements » :

L'aquaculture est encore très peu développée en Afrique par rapport aux autres continents comme l'Asie et l'Amérique du Sud, alors que les conditions climatiques y sont tout aussi favorables.

Peu de développement de gros projets industriels par manque de facilités et d'incitations proposées par les gouvernements.

Les petites et moyennes aquacultures à but commercial sont le plus souvent confrontées à un manque d'assistance des gouvernements (pas de sites proposés, longs délais d'obtention des permis et licences), à une faible disponibilité en alevins et en aliments et à des marchés difficiles, restreints et souvent très concurrentiels pour les espèces produites.

L'aquaculture de subsistance qui est un atout majeur dans le cadre de la sécurité alimentaire est marginalisée du fait d'un manque d'encadrement efficace et d'un

manque de procédés d'élevage adaptés en polyculture pour profiter pleinement de la productivité naturelle des étangs d'élevage.

La mise en place d'une stratégie et de plans d'aménagements nationaux et régionaux attribuant une place plénière de l'aquaculture dans les zones favorables, semble indispensable à une évolution raisonnée. L'intégration dans ces plans de schémas de développement intégré pour les PME, par espèce et par type d'élevage, de démonstration de fermes et d'une assistance fonctionnelle et efficace peut permettre le développement des petites fermes aquacoles.

Il est également plus qu'important que les gouvernements puissent soutenir et développer les marchés pour les produits aquacoles (nationaux et exports), sans lesquels aucun projet aquacole ne pourrait être durable.

30. La présentation de Monsieur **MOHAMMED NAJI** a fait le tour de la situation du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture au niveau mondial avec un focus sur le marché européen. Il en ressort que l'aquaculture est en train de prendre une dimension qui dépassera bientôt celle de la pêche. Le marché européen est en situation de déficit chronique et pourrait constituer un débouché lucratif pour l'aquaculture africaine si les contraintes sanitaires sont surmontées et que les produits livrés sont compétitifs et adaptés aux attentes des consommateurs.

Le marché africain des produits de l'aquaculture, notamment d'origine marine, est actuellement en phase embryonnaire, bien que l'Afrique possède un potentiel réel pouvant soutenir des marchés aussi bien domestiques qu'étrangers. Des efforts importants restent à déployer, à commencer par la recherche des espèces et des techniques appropriées, permettant de desservir des marchés à des conditions de prix très compétitives.

31. **La Quatrième session** s'est concentrée sur les orientations stratégiques pour une aquaculture durable et Plan d'action pour la COMHAFAT.

32. La présentation de Monsieur **Amadou TALL** intitulée « L'impact des changements climatiques sur la mariculture : cas du phytoplancton toxique » :

Les impacts du changement climatique se manifestent sous de nombreuses formes et les principales facettes susceptibles d'affecter directement ou indirectement l'aquaculture.

Le gouvernement de la Namibie a reconnu le potentiel de l'aquaculture avec la vision de développer ce secteur en le structurant selon les meilleures pratiques, et réglementant strictement. L'aquaculture marine, en particulier les systèmes intensifs d'élevage d'huîtres qui nécessitent un capital et une expertise technique significative et la production d'espèces de grande valeur destinées principalement aux marchés d'exportation, conduisant à une génération de revenus afin d'améliorer ainsi les moyens de subsistance.

33. L'ensemble des présentations sont disponibles dans la langue d'origine sur le site web de la COMHAFAT à l'adresse suivante : <http://comhafat.org/fr/actualites.php?id=46>

RESULTATS

34. Les présentations et débats ont permis à la réunion de prendre connaissance :
- Des orientations proposées aux niveaux international, continental et régional pour un développement durable et responsable de l'aquaculture ;

- De son rôle et de son importance dans le développement économique mais également dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Des risques liés à une aquaculture non encadrée ;
- Des différents types et niveaux de développement de l'aquaculture dans les Etats-Membres ;
- Des contraintes et obstacles empêchant le développement de ce secteur dans la région ;
- De la nécessité d'une forte synergie entre le secteur privé et les administrations chargées de la gestion du secteur de l'aquaculture.
- Du besoin pour les petites et moyennes entreprises en aquaculture de bénéficier d'une assistance et d'un encadrement public ;

RECOMMANDATIONS

A l'issue de la réunion, les participants ont formulé les recommandations consignées en **ANNEXE III**.

Par ailleurs, les participants ont formulé à l'attention du Secrétariat de la COMHAFAT, les demandes suivantes :

- La réalisation en 2018, d'un atelier sur la planification de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT ;
- La réalisation d'un guide de bonnes pratiques de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT.

35. Le présent rapport a été adopté à l'unanimité.

36. Les travaux de l'atelier sont déclarés clos à 16 :05

VISITE DE TERRAIN

Le Samedi 15 Avril 2017, les participants ont visité, le Centre de Recherche de M'Diq qui relève de l'Institut de National de Recherche Halieutique (INRH), et effectué une sortie en mer pour se rapprocher des cages pour l'élevage du poisson bar de la ferme "Aqua M'Diq".

Allocution Introductive

(Abdelouahed BENABBOU : Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT)

Madame la représentante du Secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, chargé de la Pêche maritime,
Monsieur le Représentant de la FAO au Royaume du Maroc,
Madame la Représentante de l'AU-IBAR,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP,
Monsieur le Représentant du CPCO,
Monsieur le Représentant de la CSRP
Madame la Directrice Générale de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA) du Maroc,
Messieurs les Délégués des Etats membres de la COMHAFAT,
Messieurs les experts,
Mesdames, Messieurs ;
Distingués invités,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de ma joie de participer avec vous à ces journées sur l'aquaculture, organisées par la COMHAFAT pour débattre des questions relatives au développement et aux échanges d'expériences de ce secteur.

Au nom de Son Excellence Monsieur **ADJOUMANI KOUASSI KOBENAN**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la COMHAFAT, permettez-moi de souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants à cet atelier.

Mes remerciements s'adressent aux autorités marocaines pour l'accueil chaleureux qu'elles ont bien voulu réserver à nos honorables invités et pour leur appui à la bonne organisation de cette importante manifestation

Votre présence nombreuse témoigne de l'importance et de l'intérêt que vous accordez au développement de l'aquaculture dans notre région et dans vos pays respectifs.

Je voudrais à cet effet, rendre un vibrant hommage à la FAO, à l'Union Africaine et à l'Organisation des Nations unies pour les efforts qu'elles n'ont cessé de déployer, en vue de promouvoir un développement durable de l'aquaculture en Afrique, à même de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement socioéconomique.

Permettez-moi également de remercier chaleureusement les experts qui ont aimablement accepté de contribuer à l'enrichissement des débats.

Enfin je ne saurais oublier de remercier nos partenaires techniques et financiers pour leur constante collaboration à la réalisation des activités de la COMHAFAT, je pense bien sûr à l'O.F.C.F.

Mesdames et Messieurs,

Alors que les captures des poissons stagnent depuis plusieurs années, la demande pour les poissons et les produits de la pêche continue d'augmenter.

Selon les données de la FAO, la consommation a plus que doublé depuis 1973. La demande croissante a été régulièrement satisfaite par une augmentation robuste de la production aquacole. La contribution de l'aquaculture à la consommation humaine est en constante augmentation, et Il est prévu que cette tendance se prolonge.

Cependant, le développement de l'aquaculture dans le monde est inégal, car l'Asie produit à elle seule, environ 90% de l'aquaculture mondiale, alors que notre continent, qui a un potentiel important, n'en produit que moins de 2%. Dans notre continent, le secteur aquacole n'arrive toujours pas à trouver son élan de croissance.

Le développement d'une aquaculture durable a suscité un énorme espoir pour inscrire définitivement et durablement le secteur d'aquaculture dans une perspective nouvelle capable de contribuer à créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales.

Pour les pays riverains de l'océan atlantique, le potentiel aquacole existe bel et bien. Le littoral africain, présente des conditions favorables au développement de formes diverses et variées d'aquaculture, avec un impact certain sur l'économie, l'emploi, la préservation du littoral et de la biodiversité, ainsi que sur la reconstitution des stocks

L'aquaculture peut également contribuer à la préservation et à la valorisation de certaines zones du littoral en les réservant à des projets aquacoles respectant les conditions écologiques et naturelles du site, à l'exemple des zones humides, lagunes, estuaires, baies fermées ou mangroves.

Mesdames et Messieurs,

Notre atelier se veut un cadre de partage de connaissances et d'expériences entre les divers acteurs du secteur aquacole. Il a pour objectif de proposer des pistes d'amélioration des stratégies et des plans d'action, déjà mis en œuvre dans certains pays de notre zone.

En effet, certaines expériences ont enregistré des progrès substantiels dans le développement de la pisciculture commerciale et leur succès peut être capitalisé dans d'autres pays de la COMHAFAT et au-delà.

Les travaux de l'atelier vont porter sur les aspects suivants :

- L'établissement de l'état des lieux du secteur de l'aquaculture dans les pays de la sous-région en mettant en exergue les contraintes et les points forts qui caractérisent le secteur dans ses aspects techniques, institutionnels, juridiques et financiers ;
- L'examen des outils appropriés et les préalables d'une aquaculture durable en s'inspirant de l'expérience régionale et internationale ;
- Le renforcement de la coopération sous régionale à travers l'identification de mécanismes d'échanges d'expériences et d'expertises réussies ; et
- La proposition des thèmes de développement permettant d'asseoir des politiques appropriées à la promotion d'une aquaculture durable.

Avant de souhaiter plein succès à notre atelier, je voudrais attirer votre attention sur le fait que cet atelier se déroule dans un site à vocation aquacole marine avec une ferme de production piscicole et d'un centre de recherche spécialisé en aquaculture que nous aurons l'occasion de visiter.

Je et vous remercie.



*Allocution de Monsieur Michael George Hage
Représentant de la FAO au Maroc*

**Atelier « L'aquaculture dans les pays membres de La Conférence
Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains
Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) : un potentiel en quête
de valorisation »**

M'Diq (Maroc), 13-14-15 Avril 2017

- *Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'Océan Atlantique ;*
- *Chers représentants des états membres de la COMHAFAT ;*
- *Chers partenaires nationaux et internationaux ;*
- *Chers représentants de la recherche, des organisations professionnelles et du secteur privé ;*
- *Honorable assistance ;*
- *Mesdames et Messieurs*

L'honneur m'échoit de prendre la parole aujourd'hui, en tant que Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Maroc, à cet atelier consacré au potentiel de développement de l'aquaculture marine dans les États africains riverains de l'Océan Atlantique.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour m'avoir invité à cette importante rencontre et d'exprimer ma gratitude pour la précieuse collaboration qui unit la FAO, le Secrétariat Exécutif et les différents gouvernements Membres de la COMHAFAT.

Mesdames et Messieurs,

Tout le monde sait que la pêche et l'aquaculture sont des activités critiques pour des centaines de millions de personnes à travers le monde qui en dépendent pour leur alimentation, leurs revenus ou leurs moyens de subsistance. Mais elles sont aussi essentielles au commerce international et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, dans un contexte où la demande en produits aquatiques ne cesse d'augmenter.

Le tout dernier rapport de la FAO sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture publié en juillet 2016, rapporte ainsi que la consommation de poisson vient d'atteindre un niveau record et excède désormais 20 kilos par an et par habitant. Cela s'explique par une production qui continue à augmenter grâce à une meilleure gestion des pêches, à une réduction des gaspillages le long des filières, mais aussi, à un approvisionnement aquacole bien plus important que par le passé.

L'aquaculture produit aujourd'hui plus d'un poisson sur deux consommés dans le monde, ce qui est tout à fait remarquable puisqu'il n'y avait qu'un poisson sur 25 il y a cinquante ans. Cette croissance unique se poursuivra dans les prochaines décennies pour continuer à répondre à la demande des consommateurs, tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la génération d'emplois directs et indirects, au commerce international, à la gestion responsable des ressources aquatiques et aux autres objectifs de développement durable que la communauté internationale s'est fixés à l'horizon 2030.

Mesdames et Messieurs,

La COMHAFAT est une région vaste et très diverse. Elle regroupe des états dont le territoire s'avance profondément dans le continent, quand d'autres sont des îles. Le plus grand pays cumule plus de 2.3 millions de km², quand le moins vaste s'étend sur moins de 970 km². Certains états sont désertiques et d'autres sont recouverts de forêts humides.

Sans surprise, la même diversité est observée au niveau de la consommation des produits aquacoles. Si la moyenne de la zone COMHAFAT est de 14 kg/habitant/an, ce qui reste inférieur à la moyenne mondiale, malgré la longue façade atlantique partagée. Elle masque aussi une très grande disparité de contextes, puisque les moyennes nationales sont en réalité comprises entre 1,4 et 36 kg/habitant/an.

Quant à la production aquacole, comme le Nigeria et le Ghana contribuent à plus de 96% des 375 000 tonnes produites en 2015, essentiellement en eau douce, la production reste plus modeste dans la plupart des autres états. Il en va de même de l'aquaculture d'espèces marines et saumâtres, qui n'a atteint que 2500 tonnes en 2015, malgré les 15 000 km de côtes et les 5 millions de km² de Zone Économique Exclusive.

Pourtant, la région ne manque pas d'atouts, comme le montrent les exemples nigérian ou ghanéen, bien sûr, mais aussi les innombrables réussites aquacoles observées dans quasiment tous les pays de la zone. Du nord au sud de la COMHAFAT, les initiatives fourmillent, le secteur s'active et la Guinée a même inscrit la promotion de la pisciculture agro-écologique dans les actions d'atténuation qu'elle compte mettre en œuvre dans le cadre de ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Alors, comment construire collectivement sur ces succès et ces dynamiques pour engendrer un changement d'échelle de l'aquaculture dans la zone COMHAFAT, qui permette « *d'exploiter aujourd'hui sans compromettre demain* »? Apporter des éléments de réponse à cette importante question est sans doute l'un des plus grands enjeux de l'atelier qui nous réunit aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Consciente de ces défis et du rôle que l'aquaculture va être amenée à jouer dans la sécurité alimentaire, la FAO fournit à ses pays membres une assistance technique qui promeut le Code de Conduite pour une pêche responsable en appui au développement durable de l'aquaculture, en particulier dans les pays en développement. Elle partage aussi des connaissances et des informations sur l'amélioration de l'impact environnemental et social du secteur, sur la gestion de la santé animale et sur la biosécurité, et fournit des analyses et des rapports périodiques sur la situation et les tendances du secteur aux niveaux mondial et régional. Elle élabore et met également en œuvre des politiques et cadres juridiques efficaces, propres à promouvoir un développement durable et équitable de l'aquaculture, avec des avantages socio-économiques accrus. Enfin, elle apporte l'assistance technique et l'expertise nécessaire pour le développement durable de l'aquaculture.

Dans ce cadre, et dans le but de fournir une information facile d'accès et actualisée, le département des pêches et de l'aquaculture de la FAO a préparé des synthèses spécifiques à l'aquaculture dans lesquelles, les utilisateurs peuvent accéder à l'information la plus pertinente en matière d'aquaculture aux niveaux international, régional et national.

Durant la COP22, la FAO a participé activement à cinq événements parallèles liés à la pêche, l'aquaculture et les océans à divers niveaux, car les changements de ressources induits par le climat affectent déjà ces secteurs, en particulier dans les communautés côtières et les petits États Insulaires en Développement (PEID) comme le Cap Vert, Sao Tomé et Príncipe ou la Guinée équatoriale, qui dépendent le plus de ces ressources.

Enfin, au niveau continental, la FAO assiste activement le réseau d'aquaculture africain ANAF, qui regroupe 14 pays dont 6 appartiennent à la COMHAFAT (Cameroun, Ghana, Liberia, Namibie, Nigéria, Sénégal), et dont l'objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources en appui au développement durable de l'aquaculture en Afrique.

Mesdames et Messieurs,

L'action de la FAO n'est pas seulement globale ou continentale, elle s'étend bien entendu aussi aux pays. Au Maroc, nous venons juste de lancer un nouveau projet entre la FAO et l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture en appui au plan *Halioutis* du gouvernement, qui avait ciblé l'aquaculture comme secteur prioritaire, et relais de croissance pour la production de poisson. Ce projet vise à apporter un appui technique et à renforcer l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture afin de lui proposer un nouveau cadre stratégique à l'horizon 2030, ainsi qu'un plan d'action sur cinq ans.

En Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Cameroun, au Ghana, en Gambie, en Guinée Bissau, en Sierra Leone, au Liberia, au Nigéria et au Sénégal, l'Organisation contribue à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi décent des jeunes ou la situation des femmes en soutenant le développement d'activités telles que la pisciculture en étang, l'élevage en cages ou la rizipisciculture.

En Angola, nous assistons le gouvernement pour l'élaboration d'une planification spatiale du développement de l'aquaculture. Nous devrions d'ailleurs obtenir prochainement un atlas des zones propices à cette activité.

Au Cap Vert, à Sao Tomé et Príncipe et en Guinée équatoriale enfin, nous conduisons des actions spécifiquement conçues pour les Petits États Insulaires en Développement sur l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes, notamment en aquaculture. La FAO accorde une attention particulière au contexte particulier des Petits États Insulaires en Développement, et une Initiative Inter-régionale à leur destination vient d'être mise en place dans le cadre du Programme d'Action Mondial.

Dans ce contexte, l'initiative de la COMHAFAT d'organiser cet atelier afin de contribuer au développement de l'aquaculture marine en Afrique par l'animation et la coordination des efforts des pays membres est particulièrement louable.

Avant de clore mon allocution, je voudrais saisir cette occasion pour vous renouveler l'appui de la FAO en vue de renforcer notre coopération avec la COMHAFAT et d'aider au développement du secteur de l'aquaculture dans la région.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Pays/Organisme	NOM ET PRENOM	Titre	E-mail
1	ANDA	Majida Maârouf	Directrice Générale de l'ANDA	contact@anda.gov.ma
2		Amrani Ayoub	ANDA	a.amrani@anda.gov.ma
3		Lahlou Mohammed Nabil	Service de la Promotion et de la Communication	n.lahlou@anda.gov.ma
4	Aquaculture Expert	Denis GASNIER	Aquaculture Expert	gasnier.aqua@hotmail.fr
5	AU IBAR	Nelly ISYAGI	AU IBAR	nelly.isyagi@au-ibar.org
6	COMHAFAT	Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabboucomhafat@gmail.com
7		Mohamed HADDAD	Responsable Financier	haddad.comhafat@gmail.com
8		Abdennaji LAAMRICH	Cadre	laamrichmpm@gmail.com
9		Atsushi ISHIKAWA	Expert Japonais	a615@ruby.ocn.ne.jp
10		Hayat ASSARA	Assistante de Direction	hayat.comhafat@gmail.com
11		Karima CHOUKRANI	Secrétaire	secretariat.comhafat@gmail.com
12		Abdelkrim MRABTI	Technicien informatique	akarim.mrabti@gmail.com
13		Ali BOULAI	Conseillé	bouali1952@gmail.com
14	Congo	Ahmed Stanislas belvere NAKAVOUA	Chef de service encadrement technique et formation en aquaculture	nakavouahmed@gmail.com
15	Consultant	Abdellatif ORBI	Consultant	abdellatiforbi@gmail.com
16		AMADOU Tall	Consultant	amadou.tall@gmail.com
17	COREP	Monsieur Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)	essemile@yahoo.fr
18	CPCO	Mr Ouphouet Konan Amédé	Expert en Aquaculture et Personne ressource du CPCO en aquaculture	ouphouetaboua@yahoo.fr
19	CSRP	Ibrahima Salif SYLLA	Chargé de Programme SCS à l'UCOS (Banjul)	ibrahima.sylla@spscrp.org
20	FAO	Michael George Hage	Représentant de la FAO au Maroc	FAO-MA@fao.org
21		Ait Ali Ali	FAO/Consultant	a.aitali@yahoo.fr

22	Gabon	Gladis Talia MOUORI MBANI ép ELINGUI	Chef de Service Aquaculture Marine	elingualia@gmail.com
23	Gambia	Saloum Jatta	Officier principal des pêches	saloumjatta7@yahoo.com
24	Ghana	Mathew Cofie OYIH	Directeur adjoint de la pêche	moyih@hotmail.com
25	Guinée	Sidiki keita	Directeur National de la pisciculture	sidikikeita@yahoo.fr
26	Guinée Bissau	Abrigo MENDA	biologiste du département des ressources halieutiques	abrigomenda@gmail.com
27	Guinée Equatoriale	Andres Ndong micha	Directeur général de la pêche artisanale	andresndongmicha@yahoo.es
28	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Desertification	Mohamed Badr LAAMIRI	Chef du service de la pêche et de la pisciculture continentale	laamirimb@gmail.com
29	INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II	Mohammed Naji	Prof à INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II	m.naji2@gmail.com
30	INTER- EN AQUA TROPICALE	Jérôme Lazard	CONSULTANT INTER- EN AQUA TROPICALE	jerome.lazard@cirad.fr
31	Les Domaines Agricoles	Maychal Abdelaziz	Les Domaines Agricoles	aziz.maychal@lesaromesdumaroc.ma
32	Maroc	Abdellatif Bourahou		abdellatifberouhou@gmail.com
33	Mitsui&Co., Ltd. Bureau de Liaison	Miyuki UEMURA	Mitsui&Co., Ltd. Bureau de Liaison	miy.uemura@mitsui.com
34	Nigéria	ONOVWIONA JOHN AMOFEYE	Assistant Directeur (Fisheries)	jonovwiona@yahoo.com
35	RDC	KAYEMBE ZAINA Carole	Conseillère en charge de la Pêche	carolekayembe@live.fr
36	Sao tomé et Principe	Aida Maria D'ALMEIDA	Biologiste du département de la Recherche et Aquaculture	aidadalmeida@yahoo.com.br
37	Sénégal	Saliou SAMB	Représentant/ Agence Nationale de l'Aquaculture du Sénégal	saliouamb@yahoo.fr ; magatte_ba@hotmail.com
38		Téning SENE	Chef de projet Développement- accéléré de l'aqua-, Plan Sénégal Emergent	t.sene@cdp.senegal-emergent.com
39	Sierra Leone	Paul Jaia	officier responsable de la station de pêche de Makali	papilopoem@gmail.com
40	Togo	Adjeya Banilele KEBENZIKATO épse TCHARTE	Chef section promotion de l'aquaculture	kebyvette@yahoo.fr

AGENDA DE L'ATELIER

13 Avril 2017	
08:30-09:00	- Enregistrement
09:00-09:30	Ouverture Officielle <ul style="list-style-type: none"> - Allocution du Représentant du Département de la Pêche (Maroc) - Allocution du Représentant de la FAO au Maroc - Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
09:30 -10:00	Pause-café
10:00-11 :30	<p><u>Première session : Politique africaine dans le domaine de l'aquaculture et les mécanismes de soutien mis en place.</u></p> <p>Modérateur : Monsieur Sidiki KEITA, Directeur National de la pisciculture - Guinée</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Politique africaine en matière de développement de l'aquaculture et les mécanismes mis en place de soutien à l'aquaculture <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par Dr Nelly ISYAGI, AU-IBAR (30mn) ✚ Expérience Japonaise <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par Mr Nakamura, Agence Japonaise de Pêche (30mn) ✚ Discussion générale
11:30-12:30	<p><u>Deuxième session : Etat des lieux de l'aquaculture dans les pays membres de la COMHAFAT</u></p> <p>Modérateur : Madame Majida MAAROUF, Directrice de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA – Maroc)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ La pisciculture en Afrique subsaharienne (20mn) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par Dr Jérôme Lazard, Consultant international en aquaculture tropicale ✚ Situation de l'aquaculture dans les pays membres (10 mn) <p>Par : Pays participants</p>
12.30-13.30	Déjeuner
14:00-16:00	Continuation des exposés des pays participants
16:00-16:15	Pause-café
16:15-17:30	Continuation des exposés des pays participants

14 Avril 2017	
09:00-10:20	<p>Troisième session : Table ronde « Analyse des forces et de faiblesses de l'aquaculture marine africaine »</p> <p>Modérateur : Monsieur Saliou SAMB, de l'Agence Nationale d'Aquaculture (ANA – Sénégal)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Synthèse des politiques de développement nationales (20 mn) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par : Dr Abdellatif ORBI, Consultant chargé de l'organisation de l'Atelier ✚ Marchés pour les produits de l'aquaculture (20 mn) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par : Pr Mohammed Naji, Professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ✚ L'aquaculture en Afrique : réalités, contraintes et développements. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par : Dr Denis GASNIER, consultant en aquaculture
10:20 -10:45	Pause-café
10:45-12:45	<p>Contribution des travaux de la troisième session</p> <p>✚ Débats</p>
12.30-14.00	Déjeuner
14:00-16:00	<p>Quatrième session : Orientations stratégiques pour une aquaculture marine durable et Plan d'action pour la COMHAFAT</p> <p>Modérateur : Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Impact potentiel des changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par Dr Amadou TALL, Expert international ✚ Débats sur : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Orientations stratégiques pour une aquaculture marine durable</u> - <u>Plan d'action pour la COMHAFAT</u>
16:00-16:30	Pause-café
16:30-17:30	Adoption des recommandations de l'Atelier
15 Avril 2017	
10:00-12:00	<ul style="list-style-type: none"> - Visite du Centre aquacole de l'INRH à M'Diq - Visite de la ferme Aqua-M'diq d'élevage de loup bar
12:30 -13:30	Déjeuner et fin de la visite

ANNEXE III

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

- A. Constatant** le développement rapide du secteur de l'aquaculture à travers le monde, et sa contribution grandissante dans l'alimentation humaine ;
- B. Considérant** le fort potentiel de l'aquaculture dans la croissance économique, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, particulièrement en Afrique ;
- C. S'accordant** sur l'intérêt que représente ce secteur dans la contribution à la réduction de la pression sur les ressources aquatiques naturelles et à la régénération de certains stocks surexploités de même que dans la préservation et à la valorisation de certaines zones du littoral ;
- D. Constatant** le faible niveau des progrès et succès enregistrés par le secteur sur le continent africain, particulièrement dans les pays du littoral atlantique ;
- E. Se référant** aux différentes résolutions de la FAO en matière de développement de l'aquaculture, notamment celles mentionnées à l'article 9 du Code de Conduite pour une Pêche Responsable ;
- F. S'inscrivant** dans les stratégies et actions préconisées dans le cadre de la politique panafricaine de la pêche et de l'aquaculture pour un développement durable de l'aquaculture axée sur le marché et des approches interventionnistes ;
- G. Prenant** acte des principales contraintes au développement du secteur de l'aquaculture dans les pays de la région, notamment :
 - L'absence de stratégie de développement cohérente, claire et spécifique et inclusive,
 - La complexité des procédures administratives,
 - Une réglementation inadaptée,
 - L'insuffisance des moyens humains, techniques et financiers,
 - Une recherche scientifique en aquaculture quasi-absente,
 - La réticence des institutions de financement à investir dans ce secteur.
- H. Tenant** compte des expériences menées par certains pays de la région et des résultats encourageants enregistrés ;
- I. Conscients** des spécificités, des avantages et rôles socioéconomiques de tous les types d'aquaculture qui prévalent dans la région ;
- J. Conscients** de la nécessité de maximiser le potentiel socio-économique de l'aquaculture dans la poursuite des objectifs relatifs à la création d'un environnement propice pour que le secteur de l'aquaculture participe au développement équitable, social et économique en Afrique ;

LES PARTICIPANTS RECOMMANDENT :

Au niveau national

1. Une intervention gouvernementale favorisant l'essor de ce secteur par la mise en place d'une politique gouvernementale cohérente, claire, concertée et partagée, des objectifs arrêtés et des moyens spécifiques pour la concrétiser ;
2. L'inscription de la politique sectorielle dans le cadre d'approches globales de développement durable et responsable, et de l'initiative de la croissance bleue;
3. L'élaboration d'un cadre légale et réglementaire cohérent et pertinent, protecteur et incitatif des investissements du secteur ;
4. La mise en place d'un appui financier approprié sous forme notamment d'aides à l'investissement, d'exonération fiscales et de systèmes d'assurance subventionnés ;
5. La formulation d'une stratégie commerciale étudiée basée sur le développement des chaînes de valeur et destinée à pour la promotion du secteur et de ses produits, ciblant prioritairement le marché local et sous régional en vue de stabiliser une demande minimum ;
6. La mise en place d'un dispositif complet de normes et de contrôles garantissant une assurance de la qualité sanitaire et commerciale des produits aquacoles ;

Au niveau régional

7. La concrétisation de la stratégie continentale de développement de l'aquaculture, par des actions au niveau régional, facilitant la mutualisation des moyens tels que les centres de recherches, la production des aliments, le renforcement des capacités etc... ;
8. L'intensification de la coopération stratégique Sud-Sud, dédiée au développement de l'aquaculture, à travers l'échanges d'experts, le partage de l'information, le transfert de technologie et de savoir-faire, et les échanges techniques et commerciaux, à l'échelle des Etats africains ;
9. L'encouragement des synergies et des complémentarités entre les différentes institutions opérant pour une coopération halieutique aux niveaux sous régional, régional ou continental, notamment entre l'UA-BIRA, la COMHAFAT, la SCRP, le CPCO et la COREP.



COMHAFAT/ATLAFCO

Aquaculture in ATLAFCO zone: A potential in search of valorization



REPORT OF THE WORKSHOP

INTRODUCTION

37. A workshop entitled “**Aquaculture in ATLAFCO Zone: a potential in search of valorization**”, was held from 13 to 15 April 2017 in M'diq (Morocco).
38. The following has participated in this meeting:
- The delegates of the Member States: Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea Bissau, Equatorial Guinea, Nigeria, Morocco, Senegal, Sierra Leone, , Sao Tome and Principe, DRC and Togo
 - The FAO and AU/IBAR
 - Sub regional organizations FCWC, COREP and SRFC
- The list of participants is attached in **ANNEX I**.

OPENING CEREMONY

39. In the meeting opening, Mr. **Bamba VAKARAMOKO** on behalf of **Mr. Kobenan Kouassi ADJOUANI**, Minister of Animal Resources and Fisheries of the Republic of Côte d'Ivoire and President of ATLAFCO, has welcomed all the participants.
40. He then highlighted the importance of this meeting and congratulated ATLAFCO for this initiative in favor of the sustainable development of aquaculture which the socio-economic role is evident for the Member States economies.
He finally declared the proceedings of this workshop open.
41. Taking the floor, Mrs. **Majida MAAROUF**, Director of the National Agency for developing aquaculture (ANDA) welcomed the representatives of ATLAFCO member countries, as well as to the distinguished guests attending of this workshop.
42. She recalled that Morocco's fishery, whose production exceeds 1 million tons, is not immune to the phenomena affecting marine resources. To remain on a stable supply, aquaculture is a solution. In order to comply with international standards, to encourage investment, a specific legal framework for this sector has been promulgated.
43. From his part, Mr. **Michael HAGE**, representative of the FAO in Morocco thanked ATLAFCO for the invitation to participate in this important meeting.
44. He then welcomed the collaboration between FAO, ATLAFCO and the Member States of ATLAFCO.
45. After recalling the actions related to aquaculture undertaken by FAO in the region, he stressed that this workshop will provide the answers to the question of how to build collectively on the success of some experiences of ATLAFCO countries including Ghana and Nigeria to generate a change of scale in the entire region.
46. Mr. **Abdelouahed BENABBOU**, Executive Secretary of ATLAFCO, thanked through **Mr. Aziz AKHANNOUCH**, Minister of Agriculture and Fisheries of Morocco, the Moroccan authorities for their constant support to ATLAFCO's activities and their permanent commitment in favor of fisheries cooperation in Africa.
47. He recalled that this workshop is part of 2017 ATLAFCO's action plan and is intended as a framework for sharing knowledge and experience among the various players in the aquaculture sector in ATLAFCO countries. Its objective is to propose

ways to improve strategies and action plans already implemented in some countries of the region.

48. He stressed that the development of sustainable aquaculture has given rise to enormous hope for integrating the aquaculture sector definitively and sustainably into a new perspective that can contribute to job creation, poverty reduction, food and nutrition security and the rural population livelihoods.
49. He has made a strong tribute to the Côte d'Ivoire for ATLAFCO's noticeable presidency, the OFCF for its support and accompaniment, and sub-regional organizations for their cooperation.
50. The conduct of the work of the workshop has been entrusted to the **Dr. Abdellatif ORBI**, consultant.

AGENDA

51. The agenda has been discussed and adopted unanimously (**ANNEX II**).

THE WORK PROCEEDINGS

52. The work was carried out in plenary and four sessions. Each session is composed of presentations followed by a debate.
53. **The First session**, it focused on African policy in the field of aquaculture and the support mechanisms put in place.
The objective of this session was to review the programs, actions and initiatives in the field of aquaculture undertaken in Africa.
54. In her presentation of **Mrs. Nelly ISYAGI**, (AU-IBAR) recalled that the Inter-African Bureau of Animal Resources is a specialized technical agency of the Commission of the African Union. She referred to the state and factors affecting the African fisheries and aquaculture sectors and provided an overview of policy initiatives, including:
 - The "Policy Framework and Reform Strategy for Africa's Fisheries and Aquaculture" (PFRS)
 - Blue economyAt the end of her presentation, she listed the achievements and planned ones of the AU-IBAR.
Mrs. ISYAGI focused on actions related to marine culture and the opportunities and benefits of its development.
55. Following this presentation, the discussion has focused on the lack:
 - The resources allocated to the aquaculture;
 - Consultation and coordination between the African organizations ;
 - Visibility on the situation of the centers of excellence.
56. The presentation of **Mr. Yoshiaki, NAKAMURA**, of the Fisheries Agency of Japan, has been made by **Mr. Atsushi ISHIKAWA** of the OFCF. It has focused on strategies for aquaculture in Japan.
57. The Participants noted that the important development of the Japanese aquaculture sector is based on two pillars traditional and industrial aquaculture, that African countries could be inspired and taken as a model. At the same time, participants

wondered whether small aquaculture or modern and industrial aquaculture should be promoted

58. **Mr. Ishikawa** replied that the Japanese model was based on the establishment of small units that modernize through the use of new technologies and good practices eventually become industrial units and modern producing more and with better quality.

59. **The second session**, it focused on the aquaculture status in ATLAFCO member countries

24. The presentation of **Mr. Jérôme LAZARD** entitled " Fish farming in sub-Saharan Africa: a potential in quest of valorization " stated that fish farming in sub-Saharan Africa, unlike other parts of the world, is recent. It dates from the Second World War with the first objective to improve the food ration in animal proteins of the fish farmers and their families. The decade of 1960 was the general abandonment of this activity. With the massive support of various donors in the field of rural development in black Africa in the 1970s and 1980s, fish farming, whose development strategies had not been the subject of any real reflection, benefited from substantial funding.

25. The context of the 2000s was marked by events likely to have a strong and lasting impact on the development of fish farming in sub-Saharan Africa, more than any project carried out so far. These are highly demanding national and regional markets with significantly increasing prices, the first successful endogenous development of a fish farming sector in Nigeria, and the establishment of commercial aquaculture enterprises that are play today the role of driving force.

26. According to **Mr. Lazard**, the aquaculture success keys in the African countries are summarized in:

- Professionalism
- Technicality
- Governance
- Management

27. **The third session** is a panel discussion on the analysis of the strengths and weaknesses of the African aquaculture.

28. In his presentation entitled "Synthesis of national development policies" **Mr. Abdellatif ORBI** highlighted that although all countries have put in place policies for the development of the aquaculture industry and that the majority of countries had enacted laws for the aquaculture sector, it remains in the embryonic stage. Two countries of ATLAFCO zone differ however: Nigeria, with a production of 316 727 tons and the Ghana with a production of 44 610 tons.

The freshwater fish constitutes the essential part of aquaculture production in most of the African countries of ATLAFCO zone. The concerned species are the tilapia and catfish.

Morocco and Senegal are the only countries in ATLAFCO zone that have marine aquaculture production which hardly exceeds 500 tons).

The development policies of ATLAFCO countries have been analyzed according to the level of development of the aquaculture industry. This analysis suggests classifying these countries into 4 groups:

- The 1st group which seeks a path of development of aquaculture but is unable to identify the types of appropriate aquaculture and the corresponding markets.
 - The 2nd group which has developed the policies of development but its aquaculture production is unable to take off.
 - The 3rd which has found its path of development but its aquaculture production is unable to find a growth rate and which is in search of a new breath.
29. The presentation of **Mr. Denis GASNIER** entitled "Aquaculture in Africa: realities, constraints and developments " explained that aquaculture is still very poorly developed in Africa compared to other continents such as Asia and South America, while climatic conditions are just as favorable.
There is slight development of large industrial projects due to lack of facilities and incentives proposed by governments.
Small and medium-sized commercial aquacultures are most often faced with a lack of government assistance (no proposed sites, long licensing and licensing times), low availability of fingerlings and feed, and difficult, restricted and even very competitive markets for the species produced.
Subsistence aquaculture, which is a major asset in the context of food security, is marginalized due to a lack of effective supervision and a lack of appropriate polyculture breeding processes in order to take full advantage of the natural productivity of breeding ponds.
The establishment of a strategy and both national and regional development plans, giving a plenary place for aquaculture in the advantageous zones, seems essential for a coherent evolution.
30. The presentation by **Mr. MOHAMMED NAJI** covered the situation of fisheries and aquaculture products market worldwide with a focus on the European one. This shows that aquaculture is taking on a dimension that will soon exceed that of fisheries. The European market is in a chronic deficit situation and could be a lucrative outlet for African aquaculture if sanitary constraints are overcome and the products delivered are competitive and adapted to the expectations of consumers.
The African aquaculture products market, particularly of aquatic origin, is currently in an embryonic stage, although Africa has real potential to support both domestic and foreign markets. Much effort remains to be deployed, starting with the search for appropriate species and techniques, enabling markets to be served at very competitive price conditions
31. **The Fourth session** focused on the strategic directions for a sustainable aquaculture and an action plan for ATLAFCO.
32. The presentation of Mr. **Amadou TALL** entitled "The impact of climate change on marine culture: the case of the toxic phytoplankton" described the impacts of climate change are manifested in many forms and the main facets likely to affect directly or indirectly the aquaculture.
The government of Namibia has recognized the potential of aquaculture with the vision to develop this sector by structuring it according to best practices and strictly regulating. Marine aquaculture, particularly intensive oyster farming systems that require significant capital and technical expertise and the production of high-value species intended primarily for export markets, leading to a generation of income to improve livelihoods.
33. All presentations are available in the language of origin on ATLAFCO's website at the following address: <http://comhafat.org/fr/actualites.php?id=46>

RESULTS

34. The presentations and discussions enabled the meeting to become aware of :
- Guidelines proposed to international levels, continental and regional level for a responsible and sustainable aquaculture development;
 - Its role and its importance in the economic development but also in the food and nutritional security;
 - Risks associated with unsupervised aquaculture;
 - Different types and levels of aquaculture development in Member States;
 - Constraints and hurdles preventing the development of this sector in the region;
 - Need for strong synergy between the private sector and the administrations responsible for managing the aquaculture sector..
 - Need for small and medium-sized enterprises in aquaculture to benefit from assistance and public coaching;

RECOMMENDATIONS

At the end of the meeting, the participants formulated the recommendations contained in **ANNEX III**.

In addition, the participants formulated to the attention of the Secretariat of ATLAFCO, the following requests:

- The achievement in 2018, a workshop on the planning of the aquaculture industry in ATLAFCO countries;
- The realization of a guide of good practices of aquaculture in ATLAFCO countries.

35. The present report was adopted unanimously.

36. The workshop was declared closed at 16:05

FIELD VISIT

On Saturday, April 15, 2017, participants visited the Research Center of M'Diq, which is part of the Institute of National Fisheries Research (INRH), and carried out a trip out to sea to be closer to the sea bass fish farming cages of 'Aqua M'diq" farm.

Introductory Statement

(Abdelouahed BENABBOU: Executive Secretary of ATLAFCO)

Madame la représentante du Secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, chargé de la Pêche maritime,
Monsieur le Représentant de la FAO au Royaume du Maroc,
Madame la Représentante de l'AU-IBAR,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP,
Monsieur le Représentant du CPCO,
Monsieur le Représentant de la CSRP
Madame la Directrice Générale de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA) du Maroc,
Messieurs les Délégués des Etats membres de la COMHAFAT,
Messieurs les experts,
Mesdames, Messieurs ;
Distingués invités,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de ma joie de participer avec vous à ces journées sur l'aquaculture, organisées par la COMHAFAT pour débattre des questions relatives au développement et aux échanges d'expériences de ce secteur.

Au nom de Son Excellence Monsieur ADJOU MANI KOUASSI KOBENAN, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la COMHAFAT, permettez-moi de souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants à cet atelier.

Mes remerciements s'adressent aux autorités marocaines pour l'accueil chaleureux qu'elles ont bien voulu réserver à nos honorables invités et pour leur appui à la bonne organisation de cette importante manifestation

Votre présence nombreuse témoigne de l'importance et de l'intérêt que vous accordez au développement de l'aquaculture dans notre région et dans vos pays respectifs.

Je voudrais à cet effet, rendre un vibrant hommage à la FAO, à l'Union Africaine et à l'Organisation des Nations unies pour les efforts qu'elles n'ont cessé de déployer, en vue de promouvoir un développement durable de l'aquaculture en Afrique, à même de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement socioéconomique.

Permettez-moi également de remercier chaleureusement les experts qui ont aimablement accepté de contribuer à l'enrichissement des débats.

Enfin je ne saurais oublier de remercier nos partenaires techniques et financiers pour leur constante collaboration à la réalisation des activités de la COMHAFAT, je pense bien sûr à l'O.F.C.F.

Mesdames et Messieurs,

Alors que les captures des poissons stagnent depuis plusieurs années, la demande pour les poissons et les produits de la pêche continue d'augmenter.

Selon les données de la FAO, la consommation a plus que doublé depuis 1973. La demande croissante a été régulièrement satisfaite par une augmentation robuste de la production aquacole. La contribution de l'aquaculture à la consommation humaine est en constante augmentation, et Il est prévu que cette tendance se prolonge.

Cependant, le développement de l'aquaculture dans le monde est inégal, car l'Asie produit à elle seule, environ 90% de l'aquaculture mondiale, alors que notre continent, qui a un potentiel important, n'en produit que moins de 2%. Dans notre continent, le secteur aquacole n'arrive toujours pas à trouver son élan de croissance.

Le développement d'une aquaculture durable a suscité un énorme espoir pour inscrire définitivement et durablement le secteur d'aquaculture dans une perspective nouvelle capable de contribuer à créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales.

Pour les pays riverains de l'océan atlantique, le potentiel aquacole existe bel et bien. Le littoral africain, présente des conditions favorables au développement de formes diverses et variées d'aquaculture, avec un impact certain sur l'économie, l'emploi, la préservation du littoral et de la biodiversité, ainsi que sur la reconstitution des stocks.

L'aquaculture peut également contribuer à la préservation et à la valorisation de certaines zones du littoral en les réservant à des projets aquacoles respectant les conditions écologiques et naturelles du site, à l'exemple des zones humides, lagunes, estuaires, baies fermées ou mangroves.

Mesdames et Messieurs,

Notre atelier se veut un cadre de partage de connaissances et d'expériences entre les divers acteurs du secteur aquacole. Il a pour objectif de proposer des pistes d'amélioration des stratégies et des plans d'action, déjà mis en œuvre dans certains pays de notre zone.

En effet, certaines expériences ont enregistré des progrès substantiels dans le développement de la pisciculture commerciale et leur succès peut être capitalisé dans d'autres pays de la COMHAFAT et au-delà.

Les travaux de l'atelier vont porter sur les aspects suivants :

- L'établissement de l'état des lieux du secteur de l'aquaculture dans les pays de la sous-région en mettant en exergue les contraintes et les points forts qui caractérisent le secteur dans ses aspects techniques, institutionnels, juridiques et financiers ;
- L'examen des outils appropriés et les préalables d'une aquaculture durable en s'inspirant de l'expérience régionale et internationale ;
- Le renforcement de la coopération sous régionale à travers l'identification de mécanismes d'échanges d'expériences et d'expertises réussies ; et
- La proposition des thèmes de développement permettant d'asseoir des politiques.

Avant de souhaiter plein succès à notre atelier, je voudrais attirer votre attention sur le fait que cet atelier se déroule dans un site à vocation aquacole marine avec une ferme de production piscicole et d'un centre de recherche spécialisé en aquaculture que nous aurons l'occasion de visiter.

Je et vous remercie.



*Allocution de Monsieur Michael George Hage
Représentant de la FAO au Maroc*

**Atelier « L'aquaculture dans les pays membres de La Conférence
Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains
Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) : un potentiel en quête
de valorisation »**

M'Diq (Maroc), 13-14-15 Avril 2017

- *Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'Océan Atlantique ;*
- *Chers représentants des états membres de la COMHAFAT ;*
- *Chers partenaires nationaux et internationaux ;*
- *Chers représentants de la recherche, des organisations professionnelles et du secteur privé ;*
- *Honorable assistance ;*
- *Mesdames et Messieurs*

L'honneur m'échoit de prendre la parole aujourd'hui, en tant que Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Maroc, à cet atelier consacré au potentiel de développement de l'aquaculture marine dans les États africains riverains de l'Océan Atlantique.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour m'avoir invité à cette importante rencontre et d'exprimer ma gratitude pour la précieuse collaboration qui unit la FAO, le Secrétariat Exécutif et les différents gouvernements Membres de la COMHAFAT.

Mesdames et Messieurs,

Tout le monde sait que la pêche et l'aquaculture sont des activités critiques pour des centaines de millions de personnes à travers le monde qui en dépendent pour leur alimentation, leurs revenus ou leurs moyens de subsistance. Mais elles sont aussi essentielles au commerce international et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, dans un contexte où la demande en produits aquatiques ne cesse d'augmenter.

Le tout dernier rapport de la FAO sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture publié en juillet 2016, rapporte ainsi que la consommation de poisson vient d'atteindre un niveau record et excède désormais 20 kilos par an et par habitant. Cela s'explique par une production qui continue à augmenter grâce à une meilleure gestion des pêches, à une réduction des gaspillages le long des filières, mais aussi, à un approvisionnement aquacole bien plus important que par le passé.

L'aquaculture produit aujourd'hui plus d'un poisson sur deux consommés dans le monde, ce qui est tout à fait remarquable puisqu'il n'y avait qu'un poisson sur 25 il y a cinquante ans. Cette croissance unique se poursuivra dans les prochaines décennies pour continuer à répondre à la demande des consommateurs, tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la génération d'emplois directs et indirects, au commerce international, à la gestion responsable des ressources aquatiques et aux autres objectifs de développement durable que la communauté internationale s'est fixés à l'horizon 2030.

Mesdames et Messieurs,

La COMHAFAT est une région vaste et très diverse. Elle regroupe des états dont le territoire s'avance profondément dans le continent, quand d'autres sont des îles. Le plus grand pays cumule plus de 2.3 millions de km², quand le moins vaste s'étend sur moins de 970 km². Certains états sont désertiques et d'autres sont recouverts de forêts humides.

Sans surprise, la même diversité est observée au niveau de la consommation des produits aquacoles. Si la moyenne de la zone COMHAFAT est de 14 kg/habitant/an, ce qui reste inférieur à la moyenne mondiale, malgré la longue façade atlantique partagée. Elle masque aussi une très grande disparité de contextes, puisque les moyennes nationales sont en réalité comprises entre 1,4 et 36 kg/habitant/an.

Quant à la production aquacole, comme le Nigeria et le Ghana contribuent à plus de 96% des 375 000 tonnes produites en 2015, essentiellement en eau douce, la production reste plus modeste dans la plupart des autres états. Il en va de même de l'aquaculture d'espèces marines et saumâtres, qui n'atteint que 2500 tonnes en 2015, malgré les 15 000 km de côtes et les 5 millions de km² de Zone Économique Exclusive.

Pourtant, la région ne manque pas d'atouts, comme le montrent les exemples nigérian ou ghanéen, bien sûr, mais aussi les innombrables réussites aquacoles observées dans quasiment tous les pays de la zone. Du nord au sud de la COMHAFAT, les initiatives fourmillent, le secteur s'active et la Guinée a même inscrit la promotion de la pisciculture agro-écologique dans les actions d'atténuation qu'elle compte mettre en œuvre dans le cadre de ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Alors, comment construire collectivement sur ces succès et ces dynamiques pour engendrer un changement d'échelle de l'aquaculture dans la zone COMHAFAT, qui permette « *d'exploiter aujourd'hui sans compromettre demain* »? Apporter des éléments de réponse à cette importante question est sans doute l'un des plus grands enjeux de l'atelier qui nous réunit aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Consciente de ces défis et du rôle que l'aquaculture va être amenée à jouer dans la sécurité alimentaire, la FAO fournit à ses pays membres une assistance technique qui promeut le Code de Conduite pour une pêche responsable en appui au développement durable de l'aquaculture, en particulier dans les pays en développement. Elle partage aussi des connaissances et des informations sur l'amélioration de l'impact environnemental et social du secteur, sur la gestion de la santé animale et sur la biosécurité, et fournit des analyses et des rapports périodiques sur la situation et les tendances du secteur aux niveaux mondial et régional. Elle élabore et met également en œuvre des politiques et cadres juridiques efficaces, propres à promouvoir un développement durable et équitable de l'aquaculture, avec des avantages socio-économiques accrus. Enfin, elle apporte l'assistance technique et l'expertise nécessaire pour le développement durable de l'aquaculture.

Dans ce cadre, et dans le but de fournir une information facile d'accès et actualisée, le département des pêches et de l'aquaculture de la FAO a préparé des synthèses spécifiques à l'aquaculture dans lesquelles, les utilisateurs peuvent accéder à l'information la plus pertinente en matière d'aquaculture aux niveaux international, régional et national.

Durant la COP22, la FAO a participé activement à cinq événements parallèles liés à la pêche, l'aquaculture et les océans à divers niveaux, car les changements de ressources induits par le climat affectent déjà ces secteurs, en particulier dans les communautés côtières et les petits États Insulaires en Développement (PEID) comme le Cap Vert, Sao Tomé et Príncipe ou la Guinée équatoriale, qui dépendent le plus de ces ressources.

Enfin, au niveau continental, la FAO assiste activement le réseau d'aquaculture africain ANAF, qui regroupe 14 pays dont 6 appartiennent à la COMHAFAT (Cameroun, Ghana, Liberia, Namibie, Nigéria, Sénégal), et dont l'objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources en appui au développement durable de l'aquaculture en Afrique.

Mesdames et Messieurs,

L'action de la FAO n'est pas seulement globale ou continentale, elle s'étend bien entendu aussi aux pays. Au Maroc, nous venons juste de lancer un nouveau projet entre la FAO et l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture en appui au plan *Halieutis* du gouvernement, qui avait ciblé l'aquaculture comme secteur prioritaire, et relais de croissance pour la production de poisson. Ce projet vise à apporter un appui technique et à renforcer l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture afin de lui proposer un nouveau cadre stratégique à l'horizon 2030, ainsi qu'un plan d'action sur cinq ans.

En Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Cameroun, au Ghana, en Gambie, en Guinée Bissau, en Sierra Leone, au Liberia, au Nigéria et au Sénégal, l'Organisation contribue à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi décent des jeunes ou la situation des femmes en soutenant le développement d'activités telles que la pisciculture en étang, l'élevage en cages ou la rizipisciculture.

En Angola, nous assistons le gouvernement pour l'élaboration d'une planification spatiale du développement de l'aquaculture. Nous devrions d'ailleurs obtenir prochainement un atlas des zones propices à cette activité.

Au Cap Vert, à Sao Tomé et Príncipe et en Guinée équatoriale enfin, nous conduisons des actions spécifiquement conçues pour les Petits États Insulaires en Développement sur l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes, notamment en aquaculture. La FAO accorde une attention particulière au contexte particulier des Petits États Insulaires en Développement, et une Initiative Inter-régionale à leur destination vient d'être mise en place dans le cadre du Programme d'Action Mondial.

Dans ce contexte, l'initiative de la COMHAFAT d'organiser cet atelier afin de contribuer au développement de l'aquaculture marine en Afrique par l'animation et la coordination des efforts des pays membres est particulièrement louable.

Avant de clore mon allocution, je voudrais saisir cette occasion pour vous renouveler l'appui de la FAO en vue de renforcer notre coopération avec la COMHAFAT et d'aider au développement du secteur de l'aquaculture dans la région.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEX I

LIST OF PARTICIPANTS

N°	Country/Institution	Name	Title	E-mail
1	ANDA	Majida Maârouf	Directrice Générale de l'ANDA	contact@anda.gov.ma
2		Amrani Ayoub	ANDA	a.amrani@anda.gov.ma
3		Lahlou Mohammed Nabil	Service de la Promotion et de la Communication	n.lahlou@anda.gov.ma
4	Aquaculture Expert	Denis GASNIER	Aquaculture Expert	gasnier.aqua@hotmail.fr
5	AU IBAR	Nelly ISYAGI	AU IBAR	nelly.isyagi@au-ibar.org
6	COMHAFAT	Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabboucomhafat@gmail.com
7		Mohamed HADDAD	Responsable Financier	haddad.comhafat@gmail.com
8		Abdennaji LAAMRICH	Chargé de programme	laamrichmpm@gmail.com
9		Atsushi ISHIKAWA	Expert Japonais	a615@ruby.ocn.ne.jp
10		Hayat ASSARA	Assistante de Direction	hayat.comhafat@gmail.com
11		Karima CHOUKRANI	Secrétaire	secretariat.comhafat@gmail.com
12		Abdelkrim MRABTI	Technicien informatique	akarim.mrabti@gmail.com
13		Ali BOULAI	Conseiller	bouali1952@gmail.com
14	Congo	Ahmed Stanislas belvere NAKAVOUA	Chef de service encadrement technique et formation en aquaculture	nakavouahmed@gmail.com
15	Consultant	Abdellatif ORBI	Consultant	abdellatiforbi@gmail.com
16		AMADOU Tall	Consultant	amadou.tall@gmail.com
17	COREP	Monsieur Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)	essemile@yahoo.fr
18	CPCO	Mr Ouphouet Konan Amédé	Expert en Aquaculture et Personne ressource du CPCO en aquaculture	ouphouetaboua@yahoo.fr
19	CSRP	Ibrahima Salif SYLLA	Chargé de Programme SCS à l'UCOS (Banjul)	ibrahima.sylla@spsr.org
20	FAO	Michael George Hage	Représentant de la FAO au Maroc	FAO-MA@fao.org

21		Ait Ali Ali	FAO/Consultant	a.aitali@yahoo.fr
22	Gabon	Gladis Talia MOUORI MBANI ép ELINGUI	Chef de Service Aquaculture Marine	elinguitalia@gmail.com
23	Gambia	Saloum Jatta	Officier principal des pêches	saloumjatta7@yahoo.com
24	Ghana	Mathew Cofie OYIH	Directeur adjoint de la pêche	movih@hotmail.com
25	Guinée	Sidiki keita	Directeur National de la pisciculture	sidikikeita@yahoo.fr
26	Guinée Bissau	Abrigo MENDA	biologiste du département des ressources halieutiques	abrigomenda@gmail.com
27	Guinée Equatoriale	Andres Ndong micha	Directeur général de la pêche artisanale	andresndongmicha@yahoo.es
28	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	Mohamed Badr LAAMIRI	Chef du service de la pêche et de la pisciculture continentale	laamirimb@gmail.com
29	INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II	Mohammed Naji	Prof à INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II	m.naji2@gmail.com
30	INTER- EN AQUA TROPICALE	Jérôme Lazard	CONSULTANT INTER- EN AQUA TROPICALE	jerome.lazard@cirad.fr
31	Les Domaines Agricoles	Maychal Abdelaziz	Les Domaines Agricoles	aziz.maychal@lesaromesdumaroc.ma
32	Maroc	Abdellatih Bourahou		abdellatifberouhou@gmail.com
33	Mitsui&Co., Ltd. Bureau de Liaison	Miyuki UEMURA	Mitsui&Co., Ltd. Bureau de Liaison	miy.uemura@mitsui.com
34	Nigéria	ONOVWIONA JOHN AMOFEYE	Assistant Director (Fisheries)	jonovwiona@yahoo.com
35	RDC	KAYEMBE ZAINA Carole	Conseillère en charge de la Pêche	carolekayembe@live.fr
36	Sao tomé et Principe	Aida Maria D'ALMEIDA	biologiste du département de la Recherche et Aquaculture	aidadalmeida@yahoo.com.br
37	Sénégal	Saliou SAMB	Représentant/ Agence Nationale de l'Aquaculture du Sénégal	saliouamb@yahoo.fr ; magatte_ba@hotmail.com
38		Téning SENE	Chef de projet Développement accéléré de l'aquaculture -, Plan Sénégal Emergent	t.sene@cdp.senegal-emergent.com
39	Sierra Leone	Paul Jaia	officier responsable de la station de pêche de Makali	papilopoem@gmail.com
40	Togo	Adjeya Banilele KEBENZIKATO épse TCHARTE	Chef section promotion de l'aquaculture	kebyvette@yahoo.fr

WORKSHOP AGENDA

13 April 2017	
08:30-09:00	- Registration
09:00-09:30	Official opening <ul style="list-style-type: none"> - Speech by the Representative of the Fisheries Department (Morocco) - Speech by the Representative of FAO in Morocco - Address by the Executive Secretary of ATLAFCO
09:30 -10:00	Coffee break
10:00-11:30	<p><u>First session: African policy in the field of aquaculture and the mechanisms for support</u></p> <p>Moderator: Mr. Sidiki KEITA, National Director of Fish Farming - Guinea</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ African policy on aquaculture development and mechanisms to support aquaculture <ul style="list-style-type: none"> ▪ By Dr. Nelly ISYAGI, AU-IBAR (30mn) ➤ Japanese Experience <ul style="list-style-type: none"> ▪ By Mr. Nakamura, Japan Fisheries Agency (30mn) ➤ General Discussion (30mn)
11.30-12 :30	<p><u>Second session: Status of marine aquaculture in ATLAFCO's member countries</u></p> <p>Moderator: Mrs. Majida MAAROUF, Director of the National Agency of Aquaculture Development (ANDA – Morocco)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fish farming in sub-Saharan Africa (20mn) <ul style="list-style-type: none"> ▪ By Dr. Jérôme Lazard International Consultant in Tropical Aquaculture ➤ Status of aquaculture in member countries (10mn) <p>By: Participating Countries</p>
12.30-13.30	Lunch
14:00-16:00	Continuation of presentations by participating countries
16:00-16:15	Coffee break
16:15-17:30	Continuation of presentations by participating countries

14 April 2017	
09:00-10:20	<p><u>Third session : Round Table “Analysis of the strengths and weaknesses of marine aquaculture in Africa”</u></p> <p>Moderator: Monsieur Saliou SAMB , National Aquaculture Agency (ANA – Senegal)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Synthesis of national development policies (20mn) <ul style="list-style-type: none"> ▪ By: Dr. Abdellatif ORBI, Consultant, in charge of the workshop organization ➤ Markets for aquaculture products (20mn) <ul style="list-style-type: none"> ▪ By: Pr. Mohammed Naji, Professor at the Hassan II Agronomic and Veterinary Institute Testimonials (20mn) ➤ Aquaculture in Africa: realities, constraints and development <ul style="list-style-type: none"> ▪ By: Dr. Denis GASNIER, Aquaculture Consultant
10:20 -10:45	Coffee break
10:45-12:45	<p>Contribution of the third session work</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Debates
12.30-14.00	Lunch
14:00-16:00	<p><u>Fourth session: Strategic Directions for Sustainable Marine Aquaculture and Action Plan for ATLAFCO</u></p> <p>Moderator: Mr. Emile ESSEMA, Executive Secretary of the Regional Fisheries Commission of the Gulf of Guinea (COREP)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Potential impact of climate change <ul style="list-style-type: none"> ▪ By Dr. Amadou TALL, International Expert ➤ Debates on : <u>-Strategic Directions for Sustainable Marine Aquaculture</u> <u>- Action Plan for ATLAFCO</u>
16:00-16:30	Coffee break
16:30-17:30	Adoption of the Workshop recommendations

15 Avril 2017	
10:00-12:00	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Visit of the NHRI Aquaculture Center in M'diq</u> - <u>Visit to the Farm Aqua M'diq for sea bass breeding.</u>
12:30 -13:30	Lunch and visit ending

WORKSHOP RECOMMENDATIONS

- A. Noting** the rapid development of the aquaculture sector around the world, and its growing contribution in the human food;
- B. Considering** the strong potential of the aquaculture industry in the economic growth, the creation of jobs, the food and nutritional security, particularly in Africa;
- C. Agreeing** on the interest that represents this sector in the contribution to the reduction of the pressure on the aquatic resources and natural regeneration of some overfished stocks as well as in the preservation and development of certain coastal areas;
- D. Noting** the progress low level achieved by the sector at the level of the African continent, particularly in the Atlantic coast countries;
- E. Referring** to the various FAO resolutions on aquaculture development, in particular those stated in Article 9 of the Code of Conduct for Responsible Fisheries;
- F. Acting** in line with the strategies and actions advocated within the framework of the Pan-African Fisheries and Aquaculture Policy for the sustainable aquaculture development oriented on market and interventionist approaches;
- G. Taking** note of the main constraints and barriers to the aquaculture sector development in the countries of the region, particularly:
 - The absence of coherent, clear, specific and inclusive development strategy,
 - The complexity of the administrative procedures,
 - Inappropriate regulation,
 - Inadequate human, technical and financial resources,
 - A quasi-absent aquaculture scientific research,
 - The reticence of financial institutions to invest in this sector.
- H. Taking** into account the experiments conducted by some countries of the region and their relevant encouraging results;
- I. Aware** of the specificities, benefits and socio-economic roles of all types of aquaculture in the region,
- J. Mindful** of the need to maximize the socio-economic potential of aquaculture in pursuing the objectives of creating an enabling and supportive environment for the aquaculture sector to participate in the equitable, social and economic development in Africa;

THE PARTICIPANTS RECOMMEND:

At the national level

1. A governmental action promoting the development of this sector by establishing a coherent, clear, concerted and shared policy, fixed objectives and specific means to achieve it ;
2. The inclusion of the sectoral policy in the framework of global approaches to sustainable and responsible development and the blue growth initiative ;

3. The setup of a coherent and relevant legal and regulatory framework, protective and incentive for the sector investments ;
4. The establishment of an appropriate financial support in the form of, inter alia, investment aid, tax exemption and subsidized insurance schemes ;
5. The formulation of a commercial strategy based on the development of value chains and aimed at promoting the sector and its products, with priority targeting the local and sub-regional market in order to stabilize a minimum demand ;
6. The implementation of a comprehensive set of standards and controls to ensure health quality and marketing standards of aquaculture products ;

At the regional level

7. The application of the aquaculture development continental strategy, through actions at the regional level, facilitating the pooling of resources such as research centers, food production, capacity building, etc...;
8. Amplification of South-South strategic cooperation dedicated to the aquaculture development, through the exchange of experts, information sharing, transfer of technology and know-how, and technical and commercial exchanges, at the African states level ;
9. Encouragement of synergies and complementarities among the different institutions involved in fisheries cooperation at the sub-regional, regional or continental levels, particularly between AU-IBAR, ATLAFCO, SRFC, FCWC and COREP.